Plan d'accès MGEN
3 square Max Hymans 75 015 PARIS

Accès au bâtiment

MGEN - Amphithéâtre Plein Ciel
3, square Max-Hymans -
75015 Paris

L'accès piéton s'effectue
par deux entrées :

- depuis l'entrée principale
  située 87, boulevard Pasteur ;
- depuis le 25-27, boulevard
  de Vaugirard,
  soit par les escalators,
  soit par un ascenseur
  panoramique depuis le trottoir.

Une liaison piétonnière relie
la gare Montparnasse au square
Max-Hymans.

L'accès au parking souterrain
niveau –3 (jaune) se fait
par l'entrée située
47, boulevard de Vaugirard
(suivre la signalisation).

Le ticket délivré à l'entrée
du parking doit être validé par
l'hôtesse MGEN avant le départ.

à retourner à Anne Brésard, service commercial

Centre Inffo
4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Centre Inffo

Tél. : 01 55 93 91 82 et 01 55 93 91 83 - Fax : 01 55 93 17 28
Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr - Internet : www.centre-inffo.fr

les Rendez-Vous du droit de la formation

Centre Inffo

Jeudi 13 décembre 2012

de 9 heures à 12 h 30

Mgen Amphithéâtre Plein ciel

Développement de la FOAD : les conditions et le mode d'emploi de son financement

Objectifs

L'offre de formation ouverte et à distance (FOAD) est aujourd'hui suffisamment importante pour apporter une réelle diversité dans les possibilités de se former. Cependant, certains acheteurs et financeurs (Conseils régionaux et Opca notamment) hésitent encore à choisir ce mode de formation malgré un cadre réglementaire qui l'autorise et des initiatives prises pour en faciliter la prise en charge. Ce rendez-vous du droit a pour but de rappeler le cadre du financement de la FOAD et présenter les différentes initiatives prises pour en faciliter le développement.

Centre Inffo

Programme

8h30 Accueil des participants

9h00 Introduction : Traçabilité et réalité de l'action de FOAD

FOAD et réglementation
Rappel de la réglementation et présentation des circulaires de 2001 et 2006

Traçabilité, pédagogie et technologie
Comment apporter la preuve de la réalité d'une FOAD – traçabilité de la formation ?

11h00 Pause

Traçabilité et prise en charge
Quelle pratique dans les Fongecif

Mode d'emploi du financement de la FOAD
Le Vademecum du FFFOD et le protocole individuel de formation du FPSPP

12h30 Fin du rendez-vous du droit

Intervenants **Jean-Philippe Cépède, directeur du pôle Juridique-Observatoire, Centre Inffo**
Michel Lisowski, Consultant au Centre INFFO, spécialiste des ingénieries de FOAD
Sylvie Perfetti , directrice FC Cned, sur l'expérimentation menée entre Cned et 9 Fongecif depuis 2 ans pour financer de la FOAD
Des représentants de la DGEFP, du Forum français pour la formation ouverte et à distance (FFFOD) et du FPSPP (sous réserve).

Possibilité d'alerte en envoyant votre adresse courriel à http://inffo.fr/alertes

Bulletin d'inscription

306W0

Développement de la FOAD : les conditions et le mode d'emploi de son financement

jeudi 13 décembre 2012

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Nom ..... Prénom.....

Fonction ..... Service.....

Entreprise ou organisme .....

Tél. : ..... Fax : ..... Courriel .....

Adresse.....

.....

N° Siret /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/

Code APE/NAF /___/___/___/___/

N° de client ..... Effectif.....

Tarif : 183,95 € HT, 220 € TTC (TVA 19,6 %).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo
❑ Par chèque bancaire ❑ Par chèque postal

Date, cachet et signature